

# Choisir son camp entre deux visions de la Suisse

**OPINION** L'on est aujourd'hui en présence de deux visions opposées de la Suisse, du monde, et de la Suisse dans le monde, qui traversent les frontières idéologiques traditionnelles.

La première a été clairement présentée dans une interview donnée par Albert Rösti. Il s'agit de préserver une Suisse ancestrale et idéalisée, dont on prétend renforcer la cohésion, comme le font tous les mouvements populistes, en brandissant l'épouvantail de menaces extérieures.

Faute d'un Hitler à nos portes, ce sont les migrants et l'Union européenne qui jouent ce rôle. Rösti présente les premiers comme des envahisseurs qui sapent notre culture et il va jusqu'à comparer la seconde au péril nazi car «il est nécessaire de parler fort» dans une Suisse qui «risque de perdre sa liberté, son indépendance et sa démocratie directe».

En revanche, il minimise l'importance des problèmes de l'environnement. Comme il n'est plus crédible de nier le réchauffement climatique («je vois comme tout le monde les glaciers qui fondent»), il jette le doute sur «la part de l'activité humaine dans ce réchauffement» et met l'accent sur le faible pourcentage des émissions de CO<sub>2</sub> produites par la Suisse. Il enjoint enfin à un climatologue qui l'interpelle de ne «pas se mêler de politique».

Dans le cadre de la seconde vision, la priorité est mise sur les menaces qui pèsent sur la planète. On souhaite répondre aux cris d'alarme lancés par les scientifiques face à l'épuisement des ressources naturelles, à la pollution de l'air, des sols et des eaux, à la croissance démographique et au réchauffement climatique par une politique interne que l'on veut exemplaire et donne du crédit à une diplomatie dynamique. On est convaincu que c'est en s'attaquant à la racine du problème de l'afflux migratoire que l'on peut espérer trouver des solutions, dans le cadre de la coopération internationale, plutôt que par la construction de murailles. On est au diapason de personnalités comme Peter von Matt qui, dans un discours prononcé à l'Uni-

versité de Fribourg en 2016, avait affirmé que quiconque «déclare aujourd'hui que l'Union européenne est une menace pour la Suisse et fait circuler à cet égard l'image d'un requin avide... peut bien gagner des voix, mais il porte atteinte à la capacité d'action extérieure de notre pays. Il restreint notre liberté.» L'on est, enfin, sensible aux propos d'un Yuval Noah Harari, auteur universellement apprécié de trois ouvrages de vulgarisation sur le passé et l'avenir de notre civilisation, qui, malgré

ou à cause de l'étendue de son savoir, nous rappelle que, plus que jamais devant la complexité du monde et comme Socrate l'avait déjà dit, «le mieux que nous puissions faire... est de reconnaître notre ignorance» et que c'est bien la communauté scientifique qui est «notre source de connaissance la plus fiable».

Bref, le premier camp perçoit la Suisse comme un îlot que l'on doit préserver, le second est convaincu que sans une union sacrée qui dépasse les frontières, et donc en premier lieu au sein de l'Europe, c'est l'avenir de l'humanité qui est en péril et qu'il est peu sérieux de penser que l'îlot suisse sera, comme l'arche de Noé dans le déluge, préservé des catastrophes à venir.

Il y a des jeunes et des vieux dans chacun des camps, et même des gens plutôt à gauche ou plutôt à droite si l'on s'en tient à cette notion un peu désuète. L'on ne saurait par ailleurs se limiter à une vision réductrice de ces deux camps: il y a des nuances et des controverses dans l'un comme dans l'autre. Mais il s'agit bien, néanmoins, de deux visions opposées: l'on est plutôt Albert Rösti ou plutôt Greta Thunberg et il faut choisir son camp.

Il serait présomptueux et peu honnête de classer sans nuance l'ensemble du Conseil fédéral dans l'un des camps. Mais deux événements récents font hélas pencher la Suisse dans le premier. Il s'agit d'abord de la satisfaction béate marquée par notre ministre de l'Économie à la signature de l'accord avec le Mercosur, sans grand souci de l'embrassement

plus que suspect des forêts amazoniennes et d'un président brésilien sans scrupule; ensuite de l'écoute complaisante de notre ministre des Affaires étrangères à la demande faite par le ministre israélien Israël Katz à notre pays, dépositaire des Conventions de Genève, de jeter aux orties l'un des importants acquis de celles-ci, soit la compétence de juridiction universelle pour les crimes de guerre, ainsi qu'à sa proposition de démanteler l'UNWRA, l'organisme chargé des réfugiés palestiniens, sans proposer aucune solution crédible au problème palestinien. (Sans préjuger du résultat de l'enquête en cours, cette démarche conforte l'impression que l'on a cherché avant tout, dans la mise en cause de son directeur, à démolir l'institution: qui veut noyer son chien l'accuse de la rage, avait déjà dit Molière.)

Plus que leur âge, leur sexe et même leur appartenance politique, il est donc important, à l'approche des élections fédérales, de savoir si les candidats pour lesquels on est appelé à voter défendent une Suisse «propre en ordre» s'enfermant sur elle-même ou souhaitent faire de la Suisse un leader sur les plans scientifique et moral dans la solution des grands problèmes planétaires, en nouant d'indispensables alliances avec le reste du monde, à commencer par l'Union européenne. Le débat autour de l'initiative pour des multinationales responsables sera le prochain test. ■

**YVES SANDOZ** PROFESSEUR HONORAIRE DE DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE



## SUR LES BLOGS

**Déchoir les criminels de la nationalité suisse?**

«Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) vient de retirer la nationalité suisse à un citoyen. Ce dernier avait été condamné à la prison pour avoir fait de la propagande et recruté des combattants pour une organisation terroriste islamiste», écrit sur son blog Etienne Piguat à l'adresse <https://blogs.letemps.ch>

## L'état du débat européen en Suisse

**INCIDENCES** La fin de l'été n'aura pas apporté la solution qui aurait dû permettre de signer le traité institutionnel, les partenaires sociaux n'ont pu se mettre d'accord sur les mesures d'accompagnement et de protection des salaires. Le Conseil fédéral a tout fait pour créer les conditions favorables à cette entente. C'est l'échec. Dès lors, il lui incomberait d'agir. Mais rien ne se passe depuis: on attend. Les responsables de l'économie, réunis l'autre semaine pour la journée d'Economiesuisse, ont fait part de leur mécontentement face à cet immobilisme. Pourtant, tout indique qu'il se prolongera.

**De plus en plus s'impose le calendrier voulu par les syndicats et la conseillère fédérale Karine Keller-Sutter:** rien ne doit troubler la campagne sur l'initiative sur la libre circulation lancée par l'UDC et débattue hier longuement par le parlement. On ne reprendra le dossier de l'accord institutionnel qu'après le scrutin populaire sur la limitation de l'immigration, fixé vraisemblablement au mois de mai 2020. Ce sont les événements qui dictent la politique européenne du gouvernement et non une quelconque volonté politique. Il est acquis une fois pour toutes que le peuple, livré à lui-même, sans que le gouvernement lui indique comment il voit l'avenir et l'intérêt du pays, est a priori opposé à l'accord institutionnel. Point barre.

**En 1993, le Conseil fédéral écrivait pourtant ce qui suit dans le rapport sur la politique extérieure de la Suisse des années 1990 que le DFAE d'aujourd'hui récuse:** «Le Conseil fédéral n'ignore pas le partage des opinions des citoyens du pays quant aux grands problèmes de politique extérieure. Il estime donc particulièrement important d'associer dès que possible tous les milieux intéressés au processus de formation de l'opinion en ce domaine. Aussi bien l'adhésion à l'ONU que la participation à l'Espace économique européen ont été rejetées lors de votations populaires. Le Conseil fédéral accepte ces verdicts sachant qu'en démocratie directe les décisions populaires revêtent une importance fondamentale pour la légitimation de la politique gouvernementale... Mais il est aussi de son devoir, dans l'intérêt du pays et de son avenir, de fixer clairement les objectifs stratégiques de sa politique extérieure. Il a de bonnes raisons, en dépit des décisions populaires ci-dessus mentionnées, de maintenir l'adhésion à l'UE et à l'ONU comme objectifs stratégiques, même s'il n'ignore pas le peu de compréhension que manifestent de nombreux citoyens à cet égard... Il incombe au Conseil fédéral de réserver au pays toutes les chances d'une sauvegarde optimale de ses intérêts. Il est donc de son devoir, si l'intérêt du pays l'exige, de relancer le débat sur les solutions actuellement rejetées par le peuple ou fortement contestées en son sein.»

**Dans le marasme actuel, certains poussent à une renégociation formelle de l'accord sur les points où le Conseil fédéral réclame de simples précisions: extension du cercle des bénéficiaires de la libre circulation selon la «citoyenneté européenne», maintien absolu de la pratique suisse des mesures d'accompagnement, et de la pratique en matière d'aides d'Etat.** A ce catalogue, ils ajoutent, derrière le président de la Confédération et l'ancienne conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey, la révision du système d'arbitrage et de la juridiction admise par le Conseil fédéral. Ils escomptent un assouplissement de la part de la nouvelle Commission européenne et un effet positif du règlement de la question du Brexit. Ils vont même jusqu'à prôner la nomination d'une nouvelle équipe de négociateurs suisses, et pas seulement au niveau des hauts fonctionnaires. Les observateurs suisses à Bruxelles et les représentants de la Commission et des Etats européens sont unanimes pour mettre en garde contre de telles illusions. Il n'y aura pas de nouvelles négociations. L'idée en plus d'acheter la bienveillance de l'UE en augmentant la contribution à la cohésion prête à sourire: Bruxelles considère que c'est le prix de l'accès au marché intérieur et que la somme versée est inférieure à ce qu'elle devrait être. ■

**FRANÇOIS NORDMANN**



# Mariage pour tous: la messe est dite?

**OPINION** «L'homosexualité correspond aussi à la volonté créatrice de Dieu.» L'interview de G. Locher il y a un mois dans le *Tages-Anzeiger*, en faveur du mariage pour tous, a créé une onde de choc. C'était prévisible et sans doute attendu du président de la Fédération des églises protestantes de Suisse (FEPS). Comme la thématique est clivante et complexe, un travail de décryptage s'impose pour permettre une discussion au sein du protestantisme réformé, si ce n'est plus largement.

On ne perçoit jamais mieux les ressorts profonds d'une argumentation que quand il faut la résumer en deux phrases. Si l'homosexualité n'est pas un bug génétique, une «faute de programmation», comment l'appréhender? Pourquoi ne pas dire qu'elle est une bénédiction au même titre que l'hétérosexualité? C'est le pas, nouveau, que la FEPS invite ses Eglises membres à franchir. Ce faisant, elle déplace le socle référentiel du débat. Elle invite à passer du champ traditionnel de la culture à celui, non moins traditionnel, de la nature. Le champ de la culture, c'est du «fluide»; c'est le travail d'interprétation autour du décalage des condamnations bibliques de l'homosexualité. Le champ de la nature, c'est du «solide», celui d'un donné naturel à (re)visiter, pour en tirer des conséquences théologiques et éthiques.

Jusqu'à présent, le champ de la nature était assumé par la théologie naturelle, qui a marginalisé – pour ne pas dire plus – l'homosexualité.

Depuis des siècles, elle dit que Dieu le Créateur a voulu l'hétérosexualité parce qu'elle seule inscrit la sexualité sur la promesse de la procréation. Sur l'homosexualité, le discours est plus embarrassé. Evidemment. Avec la position de la FEPS, une nou-

**Dieu le Créateur a aussi voulu l'homosexualité, comme une autre forme de compagnonnage, non légitimée par la procréation et la différence sexuelle**

velle théologie naturelle se dessine: Dieu le Créateur a aussi voulu l'homosexualité, comme une autre forme de compagnonnage, non légitimée par la procréation et la différence sexuelle.

Dans le monde protestant, cette position instaure un paysage inédit. Après avoir critiqué en long et en large le catholicisme, lui reprochant de tirer de la nature des obser-

vations qu'il «sanctuarise» théologiquement et éthiquement, voilà que la FEPS semble faire de même. Certes pour arriver à des conclusions diamétralement opposées en ce qui concerne le mariage pour tous. L'épreuve de vérité de la position réformée n'est donc pas d'abord au niveau du fond mais de la forme. Quand un président-évêque dit: «C'est cela que l'Eglise doit transmettre», il profile un argument d'autorité. Quand il rajoute: «Dire non à cette position serait un scandale», il «sanctuarise» une position. Peut-on ne pas être d'accord, refuser d'aller si loin? Comment discuter avec des arguments d'autorité? Les semaines qui viennent vont être intéressantes. ■

**MICHEL KOCHER** JOURNALISTE ET THÉOLOGIE DIRECTEUR DE MÉDIAS-PRO

